

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-4507
OBJET	Recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2566 pour le service de transformation du bois urbain	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2566 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
<p>Actions : OCTROI</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : DOS-2566 Montant : 931 584,94 \$</p> <p style="padding-left: 40px;">Mode de sollicitation : EXE-Exemption Type de contrat : Service(s) autre que professionnel Durée du contrat : 5 ans Récurrence : Oui</p> <p style="padding-left: 40px;">Résultat : Centre de valorisation du bois urbain 931 584,94 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté</p>		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat a pour but l'acquisition du service de transformation du bois urbain pour le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté.</p> <p>Dans le cadre de ses opérations de foresterie et de gestion de la forêt urbaine, la Ville doit disposer environ 2 500 tonnes par année de bois sous diverses formes (copeaux, branches et billots). Actuellement, la grande portion (branches et billots) des 2 500 tonnes de bois urbain est traité par compostage. Dans une optique de favoriser l'économie circulaire et d'augmenter l'indice de circularité, la Ville souhaite donner une deuxième vie à ce bois urbain et obtenir des produits à valeur ajoutée tel que des produits de scieries (planches, tuteurs, piquets, etc.) suite à la valorisation de ce dernier. De plus, puisque la Ville consomme une grande quantité de bois d'ébénisterie pour ses opérations courantes, il est souhaité de pouvoir utiliser les produits issus de la valorisation. Ainsi, la Ville souhaite octroyer un contrat pour la fourniture d'un service de transformation du bois urbain.</p> <p>Les avantages économiques à cette entente sont subséquents. Il est estimé que plus de 725 000\$ seront économisés annuellement uniquement en frais de transport. Également, 57 000\$ annuellement seront économisés en frais de traitement par rapport aux méthodes actuelles. Il faut également compter les économies potentielles grâce au système de crédit offert par l'organisme qui permet de se procurer des produits à valeurs ajoutées comme des tuteurs, des piquets et planches de différentes grandeurs à coût réduit. De plus, il est possible d'optimiser le transport du bois urbain grâce au contrat de transport des matières résiduelles en 53 pieds. Non seulement les coûts sont optimisés, mais il y a un gain environnemental considérable lié à la réduction des émissions de GES suite à la réduction du nombre de camion en circulation quotidien uniquement lié au transport du bois.</p> <p>Mode d'adjudication : gré à gré sur la base de l'exemption prévue par la Loi sur les cités et villes</p> <p>DÉMARCHE ENTREPRISE</p> <p>Malgré nos efforts pour obtenir une réduction de prix, le soumissionnaire a décidé de le maintenir.</p> <p>Centre de valorisation du bois urbain 931 584,94 \$ (incluant TPS et TVQ) (recommandée)</p> <p>Écart entre l'estimation 912 815,27 \$ (incluant TPS et TVQ) et le prix soumis 18 769,67 \$ (incluant TPS et TVQ) 2 % (défavorable)</p> <p>p.j. 1 bordereau de prix, 1 conformité technique, 1 conformité administrative, 1 document explicatif des avantages de l'entente</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-4507
ASPECTS FINANCIERS		
Nature de la dépense et montants prévus aux budgets 2024 et 2025		
CULTURE		
NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES		
NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF		
<p>Conformément à l'article 573.3 paragraphe 2 de la Loi sur les cités et villes, spécifiant que « les dispositions des articles 573 et 573.1 et celles d'un règlement pris en vertu des articles 573.3.0.1 ou 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat :</p> <p>2° d'assurance, d'approvisionnement ou à un contrat pour la fourniture de services qui est conclue (...) soit avec un fournisseur qui est le seul en mesure de fournir les biens ou les services après que des vérifications documentées et sérieuses ont été effectuées pour s'assurer de l'unicité de ce fournisseur (...) vise les municipalités; »</p> <p>Un avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré a été publié, conformément au paragraphe 2° de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes, et suite à celui-ci, aucune manifestation d'intérêt n'a été reçue.</p> <p>L'octroi du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>		
REMARQUE(S)		
<p>B/C 885 594,94 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>E/C 45 990,00 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>INDEXATION = Les prix soumis seront indexés en prenant en compte la variation de l'indice des prix à la consommation selon la clause 3.10 Ajustement annuel du contrat lié à l'indice des prix à la consommation du document technique.</p>		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU		
<p>de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2566, pour une période de 5 ans, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de transformation du bois urbain, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix :</p> <p>Centre de valorisation du bois urbain 931 584,94 \$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>(CT:1813962)</p>		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1813962 Coût estimé affectant l'année en cours :		CM requis : Oui
Annotation(s)		
Répartition de la dépense nette par année:		
2025	161 733.24 \$	
2026	161 733.24 \$	
2027	161 733.24 \$	
2028	161 733.24 \$	
2029	161 733.24 \$	

Total	808 666.20 \$	
=====		
<p>UNE PARTIE DE CE CONTRAT AU MONTANT DE 41 995\$ (TAXES NETTES INCLUSES) FERA L'OBJET D'UNE ENTENTE CADRE ET SE DÉPLOIRA SOUS FORME DE DEMANDES D'ACHAT AUTORISÉES AU FUR ET À MESURE DE L'EXPRESSION DES BESOINS.</p>		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
<p>JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743)</p> <p>_____ Trésorier</p>	<p>2024-11-15</p> <p>_____ AN - MS - JR</p>	